

# Vallée des Gaves : des échanges riches

**I**l y a peu, le bureau de la Communauté de communes Pyrénées, vallées des gaves (CCPVG) répondait à l'invitation des ensembles paroissiaux de la vallée. La nouvelle collectivité intercommunale a été présentée à la quarantaine de personnes présente à l'aide d'un appui informatique. Rappelons que la CCPVG rassemble 46 communes regroupant 16.281 habitants. Son fonctionnement a ensuite été détaillé. Le conseil communautaire est composé de 64 élus issus des conseils municipaux. Le bureau comprend le président et les 13 vice-présidents(e)s, chacun(e) chargé(e) d'une commission thématique correspondant aux compétences exercées.

## **130 agents permanents**

La soirée s'est poursuivie par la présentation des services communautaires regroupant 130 agents permanents, l'énumération des compétences obligatoires et optionnelles de la communauté de communes, le budget et les projets d'investissement. De nombreuses questions ont ensuite été posées : urbanisme, fiscalité, développement touristique, gestion des zones d'activité et de l'emploi... Dominique Gosset,



Noël Pereira Da Cunha, président de la CCPVG, répond aux questions de l'assemblée. / photo N. N.

vice-président en charge des finances, a rappelé qu'aucune augmentation de fiscalité n'a eu lieu en 2017. Il a pu aussi expliquer le mécanisme des compensations vers les communes. Michel Aubry, vice-président en charge de l'urbanisme, a informé du lancement prochain d'une consultation des habitants dans le cadre du SCOT. Certains intervenants ont fait part de leur inquiétude sur l'avenir des mairies face à la création de communautés de communes de plus en plus

grandes. Noël Pereira Da Cunha, président de la CCPVG, a rappelé, en notant la présence de 3 élus communautaires, Henri Bergès, Évelyne Garrigues et Christine Maurice, que la CCPVG est loin d'être une collectivité hors normes et qu'elle reste une structure où les élus ont chacun encore leur mot à dire : « Ce qui compte pour les communes ne doit pas être étranger à la communauté de communes et vice versa ». Plus de renseignements sur [www.ccpvg.fr](http://www.ccpvg.fr)